

COMMUNE DE
SAINT MARTIAL DE MIRAMBEAU



Charente - Maritime



BULLETIN MUNICIPAL N°4

Septembre 2021

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les réalisations
- Les projets
- Les entreprises locales
- Divertissement
- Nos associations
- L'histoire du village
- Recettes de cuisine
- Un nouvel atelier
- Numéros utiles



Commune de SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU

05 46 49 67 40



Un bulletin municipal de rentrée avec toujours la Covid 19 qui plane au-dessus de nos têtes. Les vagues de nouveaux variants se succèdent, accompagnées de discours et de débats contradictoires qui rendent malheureusement le quotidien de chacun difficile.

Nous sommes sans cesse dans l'obligation de nous adapter au gré des arrêtés préfectoraux et des plans de relance.

Et si nous nous détournions un peu de cette actualité où « l'information » défile en boucle, nous serions certainement plus sereins.

Nous devons tout simplement **VIVRE** et **retrouver la convivialité dans le respect des gestes barrières.**

C'est dans cet esprit optimiste que j'écris ces quelques mots pour vous dire que nous avançons dans nos projets et nos réalisations en essayant au mieux de répondre à notre **Bien vivre à Saint-Martial de Mirambeau.**

Parlons convivialité, avec l'achèvement des travaux de réhabilitation de notre salle des fêtes et l'acquisition par la commune d'une nouvelle scène-podium. Nos associations disposeront ainsi de meilleures conditions pour nous offrir de nouvelles manifestations.

Convivialité encore autour de la marche nocturne dinatoire qui s'est déroulée le 3 juillet avec la participation de plus de 130 marcheurs sur le chemin de randonnée Jacques FUME. Une belle soirée appréciée par tous les participants. Nous remercions vivement tous les bénévoles de nos associations.

Solidarité et reconnaissance à nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur dévouement au quotidien et toutes nos félicitations à notre employé communal Joachim GRUGET qui a reçu le 8 juillet ses galons de lieutenant. Pompier volontaire depuis l'âge de 20 ans Joachim devient l'adjoint de Éric BEGON chef du centre de secours de Mirambeau.

Les conventions, de mise à disposition d'heures sur le temps de travail, signées avec le SDIS par notre commune et celle de Semoussac donnent la disponibilité à Joachim pour participer activement à sa mission d'encadrement.

L'ensemble des communes défendues par le centre de secours de Mirambeau doivent œuvrer et agir pour garantir la pérennité d'un service de secours de proximité aux personnes et aux biens.

Dynamisme sur notre secteur économique, avec la révision allégée de notre PLU sur la zone de la Bertonnière et le projet de vente d'une de nos parcelles situées aux tonnelles pour porter un projet privé de construction d'un complexe bowling.

Nouveau projet sur notre parc immobilier locatif avec l'acquisition en cours, d'un terrain à bâtir impasse des fargues.



Je vous souhaite à tous et à vos familles un bon retour de cette période estivale 2021.

Bruno ROBERT

br.maire@saintmartialdemirambeau.fr

Tél. 06 32 25 67 55

Notre site internet

Depuis début mai notre commune dispose d'un site internet à l'adresse :

<https://www.saintmartialdemirambeau.fr>

Réalisations

En consultant notre site vous disposez des rubriques propres à notre commune et d'un accès plus large à de l'information générale.

Salle des fêtes

Après une fermeture pour raison de sécurité fin 2019 et une longue phase de négociation pour aboutir à la signature du protocole de responsabilité, les travaux de rénovation de notre salle des fêtes sont terminés depuis fin juillet.

La municipalité remercie toutes les entreprises qui ont participé à cette rénovation dans les délais annoncés.

Le coût global des travaux de reconstruction s'élève à 220 000 €. Le financement de cette opération sera présenté plus en détail dans le prochain bulletin municipal.

Mais compte tenu de l'engagement des parties signataires du protocole, de la subvention de l'État obtenue en 2020 et des deux subventions du département, le reste à charge de la commune s'établi autour de 26 300 €.



Le Conseil Municipal en séance du 16 juin 2021 a délibéré sur l'actualisation des tarifs de location :

Résidents	100 €
Non-résidents	200 €
Associations communales	Gratuit
Associations hors communes	Décision du Conseil Municipal après demande

En sus du tarif de location, le montant de la caution est fixé à 500 € (400 € au titre de la couverture d'éventuels dégâts et 100 € pour le ménage). A la réservation, les locataires devront produire une attestation d'assurance responsabilité civile.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour rénover la cuisine. Les devis de réfection du plafond, de peinture et de l'aménagement intérieur sont en cours d'élaboration.

Salle Jacques FUME

Le Conseil Municipal fixe le tarif de location de cette salle dédiée uniquement à des réunions.

Associations communales	Gratuit
Associations hors communes	50 €

Voirie

Nous avons réalisé ces derniers mois :

La consolidation du bas-côté de la route au 3 rue du bourg pour un montant de HT de 645 €.

L'extension de l'éclairage public avec la pose d'un candélabre impasse de pas Richard et de cinq luminaires, deux à L'Entre-Deux et trois chez GRUEL. Le montant net de ces investissements subventionnés à hauteur de 50 % par le syndicat départemental d'électrification s'élève à 3 226 €.

Le deuxième passage annuel de broyage des bas-côtés de nos voies communales pour un coût de 3 687 €.

Réalisations

L'entretien annuel de nos routes (enrobé et point à temps) pour un montant de 7 418 €.

La première partie du busage du fossé qui longe les habitations en face du parking de la salle des fêtes pour un coût HT de 2 334 €.



Achat d'un nouveau véhicule

Plusieurs devis ont été reçus pour des véhicules électriques ou essence.

Compte tenu de l'autonomie des véhicules électriques très limitée et de leurs prix élevés, le Conseil Municipal opte pour un véhicule à essence.

Le choix devrait se porter sur un Kangoo dans l'attente d'un devis réactualisé au prix de 14 007 € HT.

Le Conseil Municipal charge Monsieur GERBAUD de négocier le prix de la carte grise auprès du garage.

Validation du cabinet pour une modification allégée du PLU

Le Conseil Municipal réuni en séance du 16 juin 2021 a délibéré à l'unanimité pour une révision allégée de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour classer en zone Ux environ quatre hectares.

Cette modification va permettre à l'entreprise Tardy de réaliser le développement de son activité agricole par la construction de nouveaux chais et d'une nouvelle distillerie avec l'adjonction d'un système de traitement des déchets issus de la distillation et de la vinification.

A sa séance du 11 août 2021, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir le cabinet GHECO de LA ROCHELLE pour réaliser cette opération. Le coût de cette prestation s'élève à 5 202 €.

Collecte de téléphones portables usagés

Notre opération de collecte est terminée et nous avons récupéré une cinquantaine de téléphones. C'est un excellent résultat.

Vous avez été nombreux à participer à cette opération et nous vous en remercions.

Maintenant, les téléphones portables vont être récupérés par les services d'Orange. Pour rappel, selon l'état de l'appareil, ce dernier est recyclé ou reconditionné en mobile d'occasion pour être revendu en Afrique à bas prix.

Une fois que les téléphones auront été enlevés et traités les résultats de l'opération seront communiqués.



Embellissement du Bourg

Projets



Notre demande de subvention DETR est acceptée et nous allons pouvoir programmer les travaux sur la fin de l'année.

Ce projet prévoit l'éclairage de la rue des Moineries avec la pose de 4 candélabres, la réfection en béton lavé du trottoir sur la voie qui longe la salle des fêtes (point d'arrêt du bus scolaire) et le chemin piétonnier entre la salle des fêtes, l'aire de jeux des enfants et le terrain de pétanque.

Le coût TTC de cette opération s'élève à 19 403 €, financé à hauteur de 7 276 € par la subvention DETR, de 5 659 € par la subvention départementale en cours de validation et le solde de 6 468 € sur les fonds propres de la commune.

Rénovations de nos lavoirs

Nous avons rencontré le responsable du chantier de rénovation du petit patrimoine de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge et signé une convention pour la restauration de nos trois lavoirs. Hors fourniture des matériaux, le coût de la prestation s'élève à 2 650 €.



Préemption du terrain situé impasse des Fargues

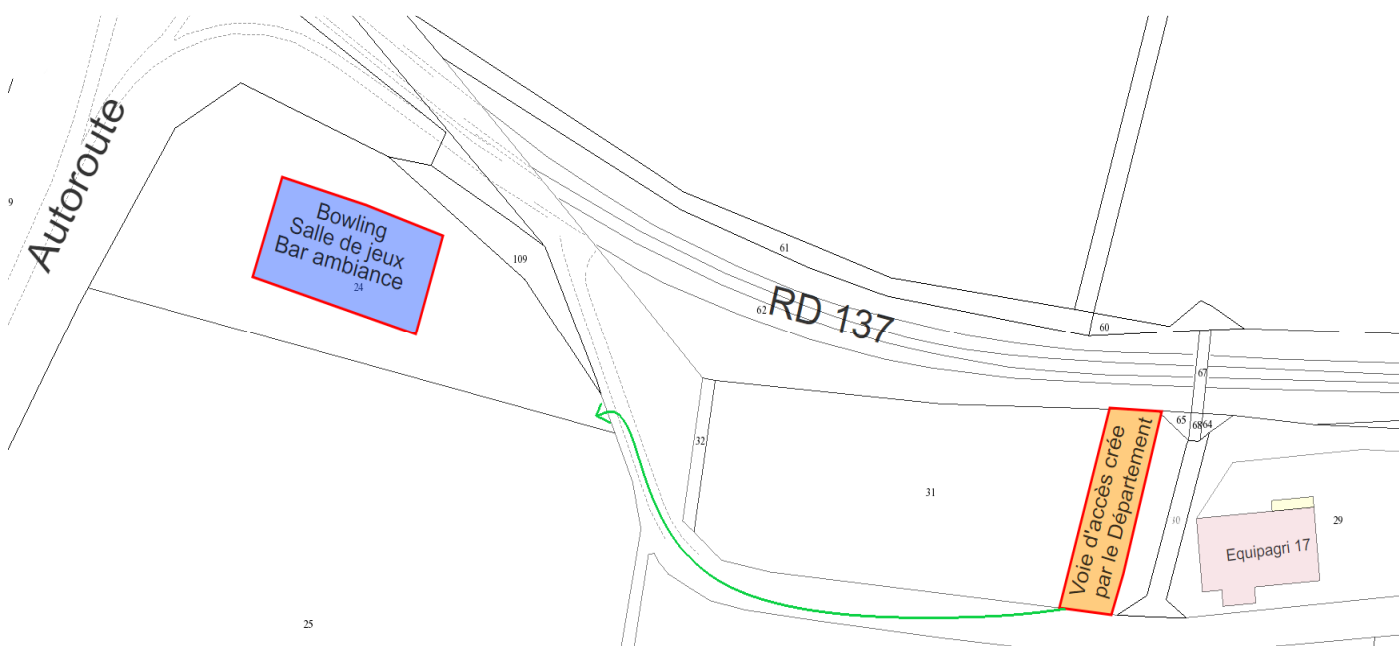
Informé de la cession de ce terrain au 4 impasse des Fargues, la commune a souhaité se porter acquéreur d'une bande de terrain d'environ 2 mètres de largeur dans le cadre de son projet d'un chemin piétonnier pour sécuriser le trajet des enfants du lotissement qui se rendent à l'arrêt du bus scolaire devant la salle des fêtes. Faute de trouver un accord nous avons décidé d'user du droit de préemption communal sur cette parcelle. Cette acquisition va nous permettre de réaliser le chemin et d'envisager à moyen terme la construction d'une maison à usage locatif. La transaction est en cours sur la base de 14 000 € auxquels il convient d'ajouter les droits de mutations et honoraires du notaire.

Vente de terrains communaux aux Tonnelles et acquisition d'une bande de terrain pour mise construction d'une route d'accès sécurisé

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente des terrains cadastrés ZI 24 (12 470 m²) et ZI 109 (1 000 m²) au lieu-dit les Tonnelles dans la zone AUX du PLU (Plan local d'urbanisme de la commune). Ce projet est porteur de la construction d'une salle de bowling, bar ambiance et salle de jeux.

La loi Barnier impose une protection de 100 mètres non constructibles par rapport à l'axe de la sortie de l'autoroute. Dans ce contexte, le Conseil Municipal du 16 juin 2021 décide à l'unanimité des membres présents de vendre ces terrains à la CDCHS (Communauté de Communes de Haute Saintonge) pour un montant global de 37 941,90 €.

Ces terrains avaient déjà fait l'objet de projets mais refusés faute d'une sortie sécurisée. Après plusieurs réunions de concertation la Direction des Infrastructures du Département propose à la commune de se porter acquéreur d'une bande de terrain sur la parcelle ZI 31 appartenant aux consorts PLAIZE. Le Conseil Municipal du 28 avril 2021 décide d'acquérir cette bande de 20 m de large au prix de 8 000 € auquel il conviendra d'ajouter les frais notariés. Les travaux de réalisation de cette route seront entièrement financés par le Conseil Départemental.



Dans le prolongement de notre bulletin de juin 2021, nous poursuivons la présentation de nos entreprises artisanales, touristiques et commerciales qui rayonnent sur notre commune.

Pour alimenter nos prochains bulletins, nous invitons les acteurs économiques de notre territoire à nous transmettre photos et articles.

Les entreprises
de notre
commune

La Bertonnaire : gîtes et chambres d'hôtes

Venez dormir chez nous !

Ce logis de charme qu'est La Bertonnaire, est la propriété de la famille Tardy depuis 1860.

La famille Tardy vous invite à passer un séjour inoubliable dans ses gîtes et chambres d'hôtes, au cœur d'un domaine familiale chargé d'histoire : La Bertonnaire. Sandrine aura le plaisir de vous recevoir et de partager avec vous ce moment convivial.

Le petit-déjeuner, copieux, vous fera débiter la journée dans la bonne humeur. Vous pourrez y apprécier des confitures « maison », ainsi que les fameuses crêpes au Cognac et autres belles surprises...

La famille Tardy vous accueille dans leur charmante demeure familiale, pour un séjour chaleureux et confortable au milieu d'un vignoble en Charente-Maritime près de l'Estuaire de la Gironde.



SARL LB ÉLECTRICITÉ
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

DÉPANNAGE
RÉNOVATION
INSTALLATION NEUVE

LIONEL BARRAUD

06 64 34 43 98

Lionel Barraud a de multiples casquettes !

Lionel intervient dans tous vos projets de construction, dans le neuf ou la rénovation et pour vos dépannages, mais il est également **installateur IRVE** (bornes de recharge de voitures électriques), installateur de climatisations réversibles et de portail électriques.

Lionel assure également les mises en conformité et le suivi de vos équipements, pour que vous ne vous sentiez plus seul face à vos installations !

🏠 2 rue du Bourg à Saint-Martial-de-Mirambeau. Tél. 06 64 34 43 98.
sarl.lbelectricite@orange.fr





Les déchets organiques

- 1 - Parmi les déchets ci-dessous, cherchez l'intrus :
 - Une fleur fanée
 - Une pelure d'oignon
 - Un filet de fruits et légumes
 - Une coquille d'œuf
 - Du papier journal
 - Une tranche de pain
- 2 - Avec les déchets organiques, on peut faire du compost ?
 - Vrai
 - Faux
- 3 - Quelle est la durée moyenne du compostage ?
 - 6 à 12 mois
 - 18 à 24 mois
- 4 - Le compostage à domicile est la seule solution pour valoriser les déchets verts ?
 - Vrai
 - Faux

Les métaux

- 1 - Parmi ces déchets, cherchez l'intrus :
 - boîte de conserve
 - fer à repasser
 - barquette alu
 - cannettes de boisson
- 2 - D'après vous, quelles sont la ou les formules exactes ci-dessous :
 - Les emballages métalliques sont imperméables aux liquides,
 - imperméables aux gaz,
 - imperméables à la lumière,
 - légers et solides en même temps.
- 3 - Le tonnage d'acier en circulation dans les emballages est en diminution ?
 - Vrai
 - Faux
- 4 - Le recyclage des métaux est possible à 100 % et à l'infini ?
 - Vrai
 - Faux

Les déchets en verre

- 1 - D'après vous, quelle est la production de verre en moyenne annuelle par habitant en France ?
 - 50 kg/hab/an
 - 100 kg/hab/an
- 2 - Parmi la liste des déchets suivants, cherchez le(s) intrus :
 - Verre de bouteille
 - Petit pot en verre
 - Verre en cristal
 - Assiette en porcelaine

Les plastiques

- 1 - Savez vous à quand remonte l'invention du plastique ?
 - au 19ème siècle
 - durant la seconde guerre mondiale
 - lors du choc pétrolier de 1973
- 2 - Combien de tonnes d'emballages plastiques ont été recyclées en France en 2005 ?
 - 55 000 tonnes
 - 105 000 tonnes
 - 185 000 tonnes

Les papiers cartons

- 1 - Parmi ces déchets, cherchez l'intrus :
 - Journal
 - Magazine
 - Feuille en papier
 - Papier bulles
- 2 - Quelle est la consommation moyenne de papiers par habitant et par an ?
 - 50 kg/an
 - 180 kg/an
 - 360 kg/an
- 3 - La présence d'un faible taux d'indésirables dans le papier ne compromet pas son recyclage ?
 - vrai
 - Faux
- 4 - le recyclage du papier permet d'économiser la ressource en eau
 - vrai
 - Faux



Les réponses vous seront communiquées dans notre prochain bulletin

Une marche dinatoire à l'initiative de nos associations

Nos
associations



Samedi 3 juillet 2021, les associations de Saint Martial de Mirambeau organisaient une marche nocturne. Quatre haltes sur le chemin de randonnée ont permis à près de 130 marcheurs de se restaurer. L'apéritif offert par la municipalité s'est tenu à l'aire du lavoir du Breuil, les entrées servies par les bénévoles des associations à l'aire du lavoir de Champ Rapet, le plat de résistance dans le parc de Beauséjour et le dessert à la salle Jacques FUME.

Un tirage au sort des bonnes réponses au jeu de l'horloge, où il fallait découvrir la réponse cachée « bien vivre à Saint Martial de Mirambeau » est venu récompenser les gagnants avec des places offertes pour les Antilles de Jonzac et le parc Mysterra de Montendre.

La municipalité remercie vivement les présidents et les bénévoles des associations pour cette organisation appréciée de tous les randonneurs.



Une marche dinatoire à l'initiative de nos associations



Une façon ludique de découvrir la commune





Il existait à Saint Martial une confrérie de jeunes personnes sous l'invocation de Sainte Philomène. On y établit en 1855 deux sœurs institutrices de Montlieu, dites sœurs de l'Instruction de l'enfant Jésus. Ces religieuses enseignantes étaient installées dans une maison joignant le Presbytère, tout en leur servant de résidence, ce local était aussi utilisé comme salle de classe pour enseigner aux jeunes Filles, leurs connaissances et pratiques en leur donnant aussi un certain cachet.

Cette école marchait très bien et les religieuses pouvaient subsister à leurs besoins profitant des pieuses largesses de Madame de MONEYS, du domaine de Beauséjour, qui avait aidé à leur installation. Cette même Dame a pourvu l'Eglise de vases sacrés dont la plupart aujourd'hui ont disparu. Cela est bien regrettable.

Plus tard cette école religieuse fut transférée plus loin, au bas du bourg dans un immeuble plus important, portant le nom, bien longtemps encore après sa disparition de « Ecole des Sœurs » située au lieu-dit « Fargue ». Pendant ce temps les garçons, eux, allaient à l'école communale.

Puis la vie devenant difficile à la campagne, les dons disparus, beaucoup de parents ont dû retirer leurs filles de cette école privée, qui était payante, pour les conduire à l'école publique et gratuite. Restaient seules, les élèves aux parents plus aisés. Mais cela ne suffisait pas à l'entretien de cet établissement, si bien que les sœurs ont dû partir et l'école se fermer.

Il ne restait donc à Saint Martial comme établissement enseignant, que l'école publique et gratuite pour tous. Celle-ci recevait déjà tous les garçons de la commune et aussi quelques filles. Cette école maintenant insuffisante fut pourvue de bâtiments neufs et attirants, ce qui permit d'y recevoir presque la totalité des élèves, seuls les parents désireux de voir leurs jeunes filles continuer l'instruction religieuse dans un établissement spécialisé, les ont dirigées au pensionnat de Mirambeau, ouvert par les Dames Ursulines du Sacré Cœur de Pons, qui était très en renommée à cette époque et qui recevait ses élèves du canton et même de beaucoup plus loin.

Cette école publique de Saint Martial était dotée de bons maîtres, généralement un homme pour les garçons et une femme pour les filles. Les classes et cours bien séparés par les logements de Maîtres et Mairie au centre, avaient

chacune leur indépendance, les jardins servant de lieu de récréation, possédaient quelques arbres, bien appréciés les journées ensoleillées, et aussi quelques fleurs venaient égayer l'environnement, tout ceci était entretenu uniquement par les élèves, ainsi que la propreté des classes et le chauffage des poêles en hiver.

L'enseignement était donné dès l'âge de cinq ans jusqu'au certificat d'études primaire soit à onze, douze ou treize ans suivant les capacités de l'élève, ce qui donnait aux maîtres un nombre important de cours.

Pendant plusieurs années après 1900, il existait le soir, après le travail des champs, des cours pour adultes, les jeunes qui voulaient y participer entretenaient leur savoir tout en ayant lieu de rendez-vous et de se retrouver entre camarades, ces cours étaient gratuits et donnés par les instituteurs résidents.

Malheureusement voici déjà plusieurs années l'exode rural a amené notre commune de Saint Martial à une forte diminution de ses habitants, moins de naissances, entraînant la fermeture de ses écoles. Il n'y a plus autant de vie, autant de joie dans notre petit bourg, plus de sorties d'école bruyantes accompagnant nos chemins de campagne, avant de rejoindre leurs villages les enfants prenaient goût à la vie, profitaient du grand air et des jeux, ils étaient heureux de jouer sans surveillance, libres et rentraient chez eux le plus tard possible, quitte à recevoir une poignée d'orties dans la culotte, sauf les plus studieux qui avaient hâte de rejoindre leur foyer afin de se replonger dans les leçons du lendemain.

Chaque fin d'année scolaire, avant les grandes vacances, avait lieu la fête des écoles. Tout le monde y mettait du sien, les maîtres avaient fort à faire afin d'instruire les pièces de théâtre, les chants et danses aux élèves qui à leur tour cherchaient à s'appliquer afin d'obtenir un bon rôle et enfin les mamans qui prenaient part aux costumes.

La fête des écoles de Saint Martial était la plus belle du canton aussi chaque année la salle était trop petite pour recevoir les spectateurs.

Aujourd'hui le groupe scolaire toujours aussi beau, amélioré et transformé avec bureaux, salle de réunion joignant la mairie, a toujours conservé ses deux logements, mis en location, reçoivent toujours preneurs vu le calme et l'agrément de son exposition.

Dans une de ces anciennes classes sont donnés, chaque samedi après-midi des cours de reliure gratuits pour ceux qui aiment les livres afin de les conserver et leur donner un certain cachet.

Réponses des jeux
de notre précédent
bulletin

- **l'objectif de la municipalité** : BIEN VIVRE À ST MARTIAL



Verticalement
DIPLÔME, CUISEUR, FINAUDE

Horizontalement
ALPINES, PULSAIT, CHOEURS

- **Les Trombones** : Bravo si vous n'avez pas trouvé de réponse, avec nos excuses - une erreur s'est glissée dans la grille, à la place du N, il y avait un H - La réponse était donc HURLE



635719824 – 278643159

941285736 – 429138567

857462913 – 316597248

583926471 – 62874395 – 794351682

Crumble de tomates au chèvre frais.

Liste des ingrédients :

➤ **Pour la pâte à crumble :**

- 75g de beurre
- 75g de parmesan en copeaux
- 75g de farine
- 3 cuillères à soupe de farine
- 1 cuillère à soupe de thym

➤ **Pour la garniture :**

- 9 tomates
- 3 gousses d'ail
- 3 échalotes
- 75g de chèvre frais (Chavroux)
- 4 feuilles de basilic
- 2 pincées de sucre
- 2 crottins de chèvre (type Chavignol)
- De l'huile d'olive



Les étapes :

- ✓ Dans une sauteuse ou une grande poêle, faites chauffer l'huile. Ajouter l'ail, l'échalote, les tomates, le chèvre frais, le basilic et le sucre. Salez et poivrez. Laissez cuire 10 à 15 min environ en remuant régulièrement. Puis, répartissez cette préparation dans un moule allant au four.
- ✓ Coupez les crottins en chèvre en tranche et les répartir sur le lit de tomates.
- ✓ Préchauffer votre four à 210°C. Pour la pâte à crumble, faites ramollir le beurre au micro-ondes. Dans un saladier mélanger, la farine, la chapelure, le parmesan, le beurre ramolli et le thym.
- ✓ Malaxer la préparation avec les mains puis émiettez-la du bout des doigts pour lui donner une consistance sableuse. Ajoutez-la sur les tomates au chèvre en couche régulière. Mettez au four 25min environ.
- ✓ Servez illico-presto ! C'est un délice.

TARTE AUX POIRES WILLIAM (ou aux raisins)

Pâte :

- Mettre environ 200 gr de farine dans un saladier
- 1 pincée de sel, 1 cuillère à soupe de sucre
- 1 verre d'eau chaude
- 1 verre matière grasse (moitié beurre fondu + moitié huile)
- Mélanger rapidement le tout.
- La pâte est prête, si elle est trop liquide, y ajouter un peu de farine.

Crème pâtissière :

- Faire bouillir le lait (375gr)
- Le verser sur le mélange suivant :
- 3 jaunes d'œuf, 100 gr de sucre, 1 sachet de sucre vanillé, 37 gr de farine dans un saladier.
- Remettre sur le feu moyen pour l'épaississement, cesser dès qu'il y a de gros bouillons au bout de quelques minutes en mélangeant pour éviter que la préparation prenne au fond de la casserole.



Sur la pâte, mettre la crème pâtissière un peu refroidie, y ajouter des lamelles de poires William fraîches ou en boîte. Mettre le tout à four 190° environ 40mn.

Variante : même recette pour les raisins à la place des poires.

Lancement d'un
nouvel atelier

PROCHAINEMENT À SAINT MARTIAL DE MIRAMBEAU

Après la période d'été, où nous avons pu enfin retrouver notre famille et nos amis, et à l'approche de l'automne, je vous propose d'allier l'utile à l'agréable par des petits ateliers récréatifs **un vendredi sur deux de 14 à 16 h dans la salle de la mairie de Saint Martial de Mirambeau.**

VOTRE DOIGT et VOTRE OEIL entre autres vous seront nécessaires pour cela.

Afin de pallier notre curiosité, nos distractions, nos besoins de communiquer, nos démarches, je vous propose de découvrir de façon ludique ce qui remplace formidablement notre téléviseur qui a eu son heure de gloire il y a déjà quelques décennies...

Je vous invite à vous inscrire pour ces ateliers auprès de la mairie avant fin septembre.

En espérant vous retrouver nombreux, je vous contacterai pour préciser les dates du démarrage de ces ateliers.

Maryline PLAIZE
Adjointe au secteur social et culturel



Rubrique Emploi

M. TERRASSON, directeur de l'A.E.M. Mirambeau nous invite à vous communiquer sa recherche de salariés pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation d'handicap, pour l'entretien de leur cadre de vie, leurs courses, la préparation des repas et pour des aides diverses...

Pour cela, **aucun diplôme n'est exigé** même si une petite expérience reste souhaitable.

L'A.E.M. assure la formation d'adaptation. Posséder un véhicule est néanmoins nécessaire pour les déplacements bien sûr rémunérés.

Siège social et Agence A.E.M
BP 70 002
17150 MIRAMBEAU
Tel : 05 46 49 70 16
Mail : aem-mirambeau@aem17.fr

SAMU 15
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
URGENCE EUROPÉENNE 112

Zoom sur les
numéros utiles

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Sur rendez-vous

Salle des congrès de Jonzac : 05 17 24 03 48

Auprès de son médecin traitant ou des professionnels de santé

Pharmacie de Saint-Ciers du Taillon : 05 46 49 63 76

Pharmacie de Saint Bonnet sur Gironde : 05 46 86 01 62

CENTRE DE DÉPISTAGE DU CORONAVIRUS

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES CERBALLIANCE

Jonzac : 05 46 48 00 17

Montendre : 05 46 70 35 64



CENTRE ANTI-POISON ET DE TOXICOVIGILANCE : 05 56 96 40 80

PHARMACIE BOLIK – Mirambeau : 05 46 40 60 18

CENTRE VÉTÉRINAIRE - Mirambeau : 05 46 49 61 81

CLIC - Centre local d'Info droits des plus de 60 ans : 05 46 70 73 70

AEM - Service d'Aide à domicile : 05 46 49 70 16

ADMR - Service à la personne : 05 46 49 88 11

MSA : 05 46 97 50 50

CPAM : 0811 703 646

CAF : 0810 251 710

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS) : 07 85 07 01 59

MISSION LOCALE - Mirambeau 05 46 49 05 43

REGIE DES EAUX

SAUR : 09 71 07 85 19 ou 05 46 49 63 92

RESE : 05 46 49 42 56

DÉCHETTERIE de GUITINIÈRES

05 46 48 32 81

Heures d'ouverture : 9h-12h30 14h-17h30 du lundi au samedi



Horaires mairie : mardi mercredi jeudi : 9h-13h vendredi : 13 h-17h tel : 05 46 49 67 40

Adresse mail mairie => mairie@saintmartialdemirambeau.fr

Adresse mail Maire => br.maire@saintmartialdemirambeau.fr